sie que ne l'est, M. Jean-Baptiste Glorieux, à qui, d'ailleurs, il laisse toute la paternité de cette hardie tentative.

« A moins de circonstances atmosphériques extraordinairement favorables, écrit M. Boulenger, je ne crois pas que j'aurais jamais le plaisir de faire semblable traversée.

« Grand amateur d'aérostation, je compte faire de temps en temps des ascensions, mais, comme tous ceux qui ont pratiqué ce mode de locomotion si intéressant et si agréable, je suis forcé de convenir que le point d'atterrissage d'un ballon libre est toujours une chose très problématique; et, tel qui part de Roubaix à Moscou, peut bien souvent n'arriver qu'à Wattrelos. »

M. Jean-Baptiste Glorieux, on l'a vu, croit fermement pouvoir accomplir cette prouesse aérostatique. Son expérience, fruit de 40 ans de pratique, autorise d'ailleurs cet optimisme.

Souhaitons que des circonstances atmosphériques favorables, donnent raison aux deux aéronautes.

AU CONCOURS HIPPIQUE. — Nos lecteurs trouveront, dans la vie sportive, le compte-rendu de la deuxième journée du concours hippique.

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Louis-Joseph Pouet, membre titulaire des Sauveteurs du Nord, décoré de la médaille militaire. Les funérailles auront lieu, mercredi, 5 juin, à 8 heures et demie, en l'église Saint-Sépulcre.

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. René de la Serre, secrétaire-trésorier des Aviculteurs du Nord, a versé au Bureau de bienfaisance la somme de 272 francs25, représentant la moitié des entrées à l'Exposition de volailles du 27 mai dernier.

LE CONCOURS DE STENOGRAPHIE DUPLOYE A ORCHIES. — Nous avons déjà publié plusieurs résultats du concours de sténographie Duployé qui a eu lieu à Orchies. Voici une nouvelle liste de lauréats, ayant suivi les cours de M. Hendi Delerue, professeur de sténographie à Roubaix:

Vitesse : 75 mots à la minute, 7e prix, M. Edmond Pollet; 50 mots à la minute, 4e prix, M. Eugène Wyckaert; 50 mots à la minute, diplôme, MM. Carrez et Vermersch; 40 mots à la minute, diplôme, M. Aug. Deltour. — Section scolaire : 1er prix, M. Edouard Delerue, qui a subi, avec succès, l'épreuve de 75 mots, et qui n'est âgé que de 12 ans. — Lecture : 1er prix, M. Edmond Pollet. — Travaux d'art sténographique : Diplôme d'honneur, M. Eugène Wyckaert. — Calligraphie sténographique : Diplômes d'honneur, MM. Edmond Pollet, Eugène Wyckaert, Edouard Delerue, Fleury Demay, Carrez, Gustave Vermersch, Augustin Deltour, Gustave Vergrugge, G. Prez, Detournay, Louis et Victor Dujardin, Watteau, F. Cocheteux, Hubert Van Poppel.

A l'issue du concours, M. Jules Depoin, président de l'Institut sténographique de France, a remis à M. Henri Delerue, une médaille d'argent en récompense des nombreux services qu'il a rendus au point de vue de l'enseignement et de la vulgarisation de la sténographie.

LA LUGUBRE DECOUVERTE DU PONT DU SARTEL. — Le parquet est descendu, lundi aprèsmidi, à deux heures, à Roubaix, pour instruire la grave affaire de manœuvres abortives dont nous avons déjà parlé plusieurs fois et dans laquelle sont inculpées trois personnes.

Le parquet était représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Lecointe, son greffier. Le magistrat s'est rendu au commissariat de police du 5e arrondissement, où il a continué son enquête de concert avec M. Grimaldi, commissaire de police. Plusieurs personnes, qui avaient été convoquées à titre de témoins, ont été interrogées.

De là, M. Delalé est allé perquisitionner au domicile des inculpés puis il a repris le train pour Lille.

Un nombreux rassemblement s'était formé devant le commissariat de police, car on croyait que le parquet avait amené les prisonnières.

UN GRAVE ACCIDENT A LA GARE. — Un ouvrier au service de M. Nollet, entrepreneur à la Madeleine, a été victime d'un grave accident, lundi après-midi, vers trois heures.

Paul Benoit, — c'est le nom de l'ouvrier, — se trouvait à la gare, sur une voie de la grande vitesse, occupé à décharger d'un wagon un lourd engrenage pesant 470 kilos. A la suite d'un faux mouvement, la pesante masse s'abattit sur l'ouvrier.

Aux cris poussés par celui-ci, ses camarades de travail vinrent le dégager. Le malheureux fut aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu, où M. le docteur Derville constata qu'il avait les deux jambes fracturées.

Le blessé devra subir un chômage forcé d'environ deux mois. Il est âgé de 42 ans et habite rue de Mouvaux, cour Sioen, 5.

MENACES DE MORT. — Lundi matin, vers cinq heures, les agents de police Doutreluigne et Leclercq étaient informés par M. Carlos Deborghère, domestique au service de M. Delange, messager, demeurant rue du Coq-Français, 1, que le fils de ce dernier, Pierre, âgé de 20 ans, venait de le menacer de mort.

A la suite d'une discussion au sujet du travail de M. Deborghère, qui avait éclaté entre les deux hommes, à l'entrée de la rue du Vieil-Abreuvoir, Pierre Delange avait sorti d'une de ses poches, un révolver et en avait menacé le domestique de son père. Ce dernier n'avait plus eu dès lors qu'un souci, se réfugier au poste. Aussitôt les agents se mirent à la recherche du jeune Delange ; l'ayant rencontré rue Pierre-Motte, ils l'arrêtèrent et le conduisirent au poste du 1er arrondissement, où on le trouva en possession d'un révolver chargé de six balles.

Dans la journée, le jeune homme a été interrogé par M. Laché, commissaire de police, qui l'a remis en liberté après avoir dressé un procès-verbal à sa charge pour menaces de mort et port d'arme prohibé.

UNE JEUNE FILLE ARRETEE POUR ESCROQUERIES. — En vertu d'un mandat d'arrêt, délivré, le 30 mai dernier, par M. Delalé, juge d'instruction, les agents de sûreté Labbe et Cuvelier ont arrêté, lundi matin, vers neuf heures et demie, rue de Blanchemaille, une jeune fille recherchée pour escroqueries, Julie Devrain, journalière, âgée de 15 ans, demeurant rue du Fontenoy, 65. Cette personne avait demeuré dans différents quartiers sous le faux nom de Maria Toussaint.

Il est temps de penser aux conserves de beurre. La laiterie d'Oostcamp met en vente son délicieux beurre de conserve au prix de 2 francs 95 le kilo.

Elle garantit ses beurres de bonne conservation. Toutes les commandes doivent être remises rue du Bois, 13, avant le 15 juin. Passer ce délai, les beurres peuvent augmenter.

Beurre frais délicieux, 3 francs 30 le kilo. Salé motte de 2 kilos, 3 francs 10.

POUR PURGER DEUX JOURS DE PRISON, un apprêteur, Henri Barenne, âgé de 18 ans, demeurant rue Bernard, 92, a été arrêté, lundi matin.

OUVERTURE DE L'ECOLE DE NATATION. — La mairie nous communique l'avis suivant :

Le Maire de la Ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que l'Ecole de natation sera ouverte à partir du dimanche 9 juin courant.

— Les personnes désireuses d'exploiter, pendant la saison des bains, les buvettes de l'Ecole de natation (côté gratuit et côté payant) sont invitées à adresser leurs offres et propositions à la Mairie, avant samedi prochain, à midi.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un peintre, au service de M. Eugène Durieu, entrepreneur, s'est fait une entorse au pied droit et des contusions en tombant. M. le docteur Lepers a examiné l'ouvrier, Philippe Vannuycker, âgé de 22 ans, demeurant rue du Fontenoy, à Lille, et lui a prescrit quinze jours de repos.

— Au peignage de MM. Alfred Motte et Cie, l'un des ouvriers s'est blessé au poignet droit en tombant. L'ouvrier, Alfred Baret, âgé de 46 ans, demeurant à Wattrelos, devra subir un repos de huit jours, prescrit par M. le docteur Leplat.

— Marie Machu, bâcleuse, âgée de 21 ans, demeurant rue des Longues-Haies, a été blessée à l'épaule droite. L'ouvrière, qui travaille pour le compte de MM. Henry Ternynck et fils, fabricants, a été l'objet des soins de M. le docteur Lepers, qui lui a ordonné douze jours de repos.

— Alphonse Féret, tisserand, âgé de 34 ans, demeurant rue du Créchet, à Croix, s'est blessé à la main droite. M. le docteur Picquet a examiné l'ouvrier, qui est occupé dans l'établissement de M. Cavrois-Mahieu et fils, et lui a prescrit dix jours de repos.

Pour vos cadeaux et mobiliers, voyez E. ROBACHE, 12, rue de Mouvaux.

LA COURSE PARIS-BORDEAUX, gagnée par Fournier, a été, pour cet habile et audacieux chauffeur, qui pilotait une voiture MORS, l'occasion d'une prouesse véritablement extraordinaire. Il a couvert 557 kilomètres, à une vitesse moyenne de 85 kilomètres à l'heure, battant le Sud-Express de 45 minutes et le gagnant de la Coupe Gordon-Bennett, de 2 heures 40. C'est là un triomphe éclatant pour la maison MORS et ce succès vient confirmer et porter à son comble la réputation qu'a su se créer cette célèbre marque. 87134

Julia aux fruits. *Voir aux annonces.* 85311

Communications

ROUBAIX. — Concordia-Harmonie. — Répétition générale, mercredi prochain, en vue d'étudier quelques nouveaux morceaux du programme du concert de jeudi prochain sur la Grande-Place de Roubaix. Cette société doit exécuter le même programme, dimanche prochain, à Tournai.

—— Club Moderne. — Répétition générale le 5 juin, à huit heures et demie. Ordre du jour : Répétition des chœurs pour le festival de Lille. Présence indispensable.— N. B.: Tout sociétaire absent payera l'amende.

CROIX

LA CAISSE D'EPARGNE sera fermée le dimanche 9 juin, jour de la Fête-Dieu.

FANFARE DU CRECHET. — Répétition générale, demain, mercredi, à huit heures trois quarts. Présence obligatoire. Communications importantes.

NECROLOGIE. — On annonce la mort dans sa 60e année de M. Auguste-Omer Cocheteux, ancien teinturier-apprêteur, demeurant rue de Roubaix, 20. Ses funérailles auront lieu le jeudi 6 juin à 10 heures, en l'église St-Pierre, à Croix. Une absoute suivie d'offrande sera donnée en l'église de Wasquehal, à 11 heures et demie.

FLERS

TOMBES D'UN MUR. — Trois ouvriers maçons parmi lesquels Henri Paris, d'Ascq, et Henri Richard, de Flers, employés au service de M. Deldique, entrepreneur, travaillaient lundi vers dix heures du matin à la démolition de vieilles constructions à la ferme de M. Debailleux-Desmettre. Une pièce de bois s'étant brisée sous leurs pieds, ils furent précipités sur le sol d'une hauteur de plusieurs mètres. Ils n'ont reçu fort heureusement que des contusions sans gravité.

ASCQ

LA CULTURE DU LIN. — Voici la liste des douze cultivateurs de la commune d'Ascq qui réclament la prime accordée à la culture du lin : MM. Deldalle-Desquiens, surface ensemencée, 1 h. 18 a. 85 c.; Auguste Sainleger, 1 h. 35 a. 03 c.; Fourmestraux-Duquesnoy, 1 h. 13 a. 43 c.; Brabant-Delbart, 87 a. 20 c.; Desquiens Oscar, 1 h. 36 a. 95 c.; Desquiens Pierre, 1 h. 23 a. 14 c.; Havez Jules, 53 a. 20 c.; Testelin Alphonse, 73 a. 58 c.; Gilquin Auguste, 87 a.; Deponthieux Auguste, 52 a.; Cornil-Marescaux, 41 a.; Louis Delerue, 59 a.: superficie totale : 10 h. 80 a. 38 c. Un registre demeurera ouvert à la mairie pendant une période de quinze jours pour recevoir les observations concernant l'état ci-dessus.

LEERS

UN SERVICE FUNEBRE, pour le repos de l'âme de M. Louis Motte-Vernier a été célébré, lundi, à dix heures, à l'église de Leers. Le personnel de l'usine, et une grande partie des habitants, parmi lesquels on remarquait M. le Maire et les conseillers municipaux, y assistaient. M. l'abbé Vandenbrouck, remplaçant M. le Curé, officiait. L'offrande a duré jusqu'à la fin de l'office, qui ne s'est terminé qu'à onze heures un quart.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier de l'usine d'épuration des eaux de l'Espierre, à Grimonpont, s'est fait un effort qui a produit une déchirure d'un muscle lombaire. Le blessé, Auguste Debruyne demeurant à Wattrelos, hameau de Beaulieu, a reçu les soins de M. Tribou, médecin à Leers, qui lui a prescrit un repos de quinze jours.

LANNOY

LES CERTIFICATS D'ETUDES. — Les examens du certificat d'études auront lieu à Lannoy ce mois-ci pour les élèves des écoles de toutes les communes du canton de Lannoy reconnus aptes à les subir : les garçons, le vendredi 21 juin, à l'école communale des garçons ; les filles, le samedi 22 juin, à l'école communale des filles.

LYS

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira jeudi à la Mairie, à cinq heures et demie du soir. Ordre du jour : session budgétaire.

HEM

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — M. le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie le 10 juin, à neuf heures du matin, pour établir le rôle des contributions directes de l'année 1902.

Il sera accompagné dans son travail de MM. le Maire les répartiteurs et le percepteur.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)
Impressions en tous genres pour le commerce. — **Têtes de lettre. — Factures. — Memorandums. — Avis. — Circulaires. — Cartes commerciales. Enveloppes. — Mandats. — Registres. — Carnets. Etiquettes, etc. etc.** — Exécution rapide et soignée. — Prix modérés. 2

CESSATION DE COMMERCE
LIQUIDATION GÉNÉRALE
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
Mon BIZARD-LEMERRE, 13, GRANDE-RUE, ROUBAIX
OCCASIONS RÉELLES POUR CADEAUX 35423

COFFRES-FORTS GRUSON
Maison de confiance fondée en 1850
(Téléphone 465) Rue Royale, 21, LILLE

MAISON DEFLOU
8, rue de la Gare, 8, Roubaix. — Hte nouv. en chaussures jaunes. Spécial. d'articles américains. 3.000 paires de souliers-plage de tes nuances, val. réelle, 4 et 5 f., vendues 2,95.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de **MOREL-GOYEZ**, 29 et 27, *rue Royale*, à Lille, sont transférés et réunis 29, *rue Esquermoise*, ancienne maison Henri Delesalle. 7822

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE BATIMENTS
Maçonnerie et travaux en ciment armé pour Planchers, Toitures et Réservoirs
Carrelages en Ciment poli.
Paul RASSON Fils
62, Boulevard de Strasbourg, ROUBAIX
Les études des projets seront faites par MM. GRONDEL FRERES, ingénieurs-propriétaires du système de J. MONIER, inventeur du ciment armé. (TÉLÉPHONE). 86082

TOURCOING

LES TRAVAUX DE LA NOUVELLE GARE. — Les travaux de nivellement des terrains pour l'emplacement de la nouvelle gare annexe aux marchandises et la construction de la rotonde devant servir de dépôt de machines à proximité du Sapin-Vert, sont poussés activement. Les trains de ballast amènent constamment les terres nécessaires à combler le ravin qui longe le côté gauche de la ligne de chemin de fer vers Mouscron. D'ici peu, lorsque le remblais sera comblé entièrement et le terrain rassis, on entreprendra les travaux de maçonnerie. Déjà, lundi matin, dès la première heure, un chef de chantier, M. Adam, s'est transporté au Sapin-Vert avec une équipe d'ouvriers terrassiers, où il a procédé à la pose des jalons et au tracé des coupes à pratiquer pour la construction des fondations. D'autres ouvriers se sont occupés à abattre toute une rangée d'arbres d'une propriété voisine qui avait été expropriée par la Compagnie. Aujourd'hui on procèdera à l'installation d'un petit train Decauville qui servira au transport des matériaux nécessaires aux travaux. M. Barthou, de la maison Frot frères, viendra sur place conduire les travaux.

TIRAGE DE L'EMPRUNT DE 1892. — Demain, mercredi, 5 juin, à dix heures du matin, il sera procédé dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, au tirage de 190 obligations de l'emprunt de 2.250.000 francs émis en 1892. Nous publierons dans notre édition de mercredi soir, la liste des numéros qui seront sortis.

CURIEUX EFFET DE LA FOUDRE. — On nous signale un curieux effet de la foudre, qu'on a constaté durant le violent orage qui s'est abattu, samedi, sur notre ville. Rue du Calvaire, à l'Ecole communale de garçons, le fluide, passant par la cheminée, a suivi le tuyau en fonte qui se trouve dans l'une des classes et, a répandu dans la salle un épais nuage de suie. On trouve ensuite sa trace dans une classe au-dessous de la précédente où une vitre a été percée d'un trou.

UNE ARRESTATION POUR VOL. — Lundi dans la soirée M. Spéneux, commissaire de police du 3e arrondissement, a mis en état d'arrestation le nommé Louis Bailleul, âgé d'une vingtaine d'années, demeurant en logement chez le nommé Grimso, rue de Gand.

Cet individu serait, paraît-il, inculpé de vol au préjudice de M. Masurel-Leclercq, négociant en vins et spiritueux, rue de Gand. Une enquête est ouverte.

LA TAXE MILITAIRE. — On nous communique l'avis suivant, sur lequel nous attirons l'attention des intéressés :

« Les personnes qui se croiraient imposées à tort, ou trop imposées à la taxe militaire dont le rôle a été publié hier, sont informées qu'elles peuvent présenter leur réclamation à la mairie, bureau de M. le contrôleur des contributions indirectes. »

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'usine de M. Albert Pollet, filateur, un ouvrier, S. Lejeune, âgé de 62 ans, demeurant rue de Bapaume, s'est contusionné la cheville du pied droit contre son métier. M. le docteur Decherf a prescrit à l'ouvrier un repos de six jours.

— Un ouvrier rattacheur du même établissement, Antoine Lebeau, âgé de 38 ans, demeurant rue de Guisnes, 62, s'est fait une contusion légère au gros orteil droit. Deux jours de repos ont été prescrits à l'ouvrier.

— Un troisième accident s'est produit dans cette filature. Une ouvrière soigneuse, Hélène Bachelet, âgée de 24 ans, domiciliée à Roubaix, rue de Menin, s'est donné un effort dans l'aine. M. le docteur Decherf a conclu à une incapacité de travail d'une huitaine de jours.

— Chez MM. Jules Desurmont et fils, rue de Bradfort, un ouvrier bonnetier, Gaston Desfontaine, âgé de 18 ans, demeurant rue Fin-de-la-Guerre, cour du Ballon, en tombant, s'est fait une contusion au tibia droit. Six à huit jours de repos ont été prescrits par M. le docteur Dewyn.

— Au peignage de M. Floris Lorthiois fils, rue Charles-Wattinne, 8, un manœuvre de maçon, Louis Pecoinck, âgé de 57 ans, demeurant rue des Phalempins, en tombant d'une échelle, s'est contusionné la jambe gauche. M. le docteur Bernard a conclu à une incapacité de travail de quatre à cinq jours.

— Chez M. Crépelle-Fontaine constructeur, un ouvrier perceur, Edmond Vaillant, âgé de 19 ans, domicilié à Roubaix, rue du Collège, 121, s'est fait une plaie contuse à l'auriculaire de la main gauche. M. le docteur Ballenghien a prescrit au blessé une incapacité de travail d'une dizaine de jours.

— A la filature de Mme veuve Jacquart un rattacheur, Frédéric Debruyckère, âgé de 18 ans 1/2, demeurant rue Châteaubriand, 13, en tombant de son métier, s'est contusionné deux doigts de la main gauche. Cinq jours de repos ont été prescrits à l'ouvrier par M. le docteur Vanneufville.

LES EPAVES. — Un écolier, Marcel Petit, âgé de 7 ans, demeurant rue Saint-Pierre, 45, a trouvé, rue de Tournai, un réticule en velours noir, contenant deux paquets de boutons. L'enfant a déposé sa trouvaille au bureau de police.

— M. Auguste Leclercq, demeurant rue Jourdan, cour Dumortier, a trouvé, rue du Tilleul, une chaine de vélo qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

— Lundi matin, vers deux heures et demie, un allumeur de gaz, M. Georges Dupire, demeurant rue de l'Epidème, 64, a trouvé un accordéon à l'angle des rues de Roubaix et Cadeau. M. Dupire tient sa trouvaille à lao disposition de son propriétaire.

LES CONTRAVENTIONS. — Dans la journée d'hier, la police a dressé les contraventions ci-après : contre : J. C., domestique, pour avoir brisé des branches aux arbustes du square de l'Hôtel-de-Ville ; O. S., colporteur de journaux, pour violences légères.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Lundi matin, il est arrivé aux Halles : marée, 1.100 kil., pommes de terre nouvelles, 450 kil.; pommes de terre vieilles, 500 kil.; carottes, 150 kil.; pois verts, 150 kil.; oignons, 100 bottes; poireaux, 130 bottes; échalottes, 115 bottes; radis, 350 bottes; asperges, 240 bottes; cerises, 245 kil.; laitues, 1.000; beurre, 30 kil.; fromages, 85 kil.

TONDEUSES DE GAZONS. — Légères à fonctionner. Article très robuste et très soigné. Baisse de prix. QUINCAILLERIE SIX-LEBRUN, ancienne maison Delcroix, Place des Halles, Tourcoing. 87104

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

Communications

TOURCOING. — Association amicale des anciens élèves de l'Institut Colbert. — La Commission prie les sociétaires qui n'ont pas encore donné leur adhésion au banquet fixé au samedi 6 juin prochain, de vouloir bien souscrire au Café Bonte, avant jeudi prochain.

HALLUIN

ACTE DE PROBITE D'UN DOUANIER. — Dans la journée d'hier, un préposé-visiteur de la brigade d'Halluin-Route, M. Jules Colin, a trouvé, près de la bascule du bureau un porte monnaie contenant une somme de 500 francs en billets de banque français et belges. M. Colin s'est empressé de remettre sa trouvaille entre les mains de M. Winnaert, receveur. Le porte-monnaie a d'ailleurs été réclamé quelques instants après par son propriétaire, M. Sanctorum, marchand de beurre et œufs à Roncq.

ARRESTATION D'UN EXPULSE. — La police d'Halluin a opéré, dimanche soir, l'arrestation d'un ouvrier agricole, Charles Dhondt, 56 ans, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

LE SECOND JOUR DE LA DUCASSE. — L'animation a encore été très grande le second jour de la ducasse et les promeneurs fort nombreux sur les places Verte et de l'Eglise, où se tient le champ de foire.

MESSE POUR LES SOLDATS MORTS POUR LA PATRIE. — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, lundi a eu lieu, à dix heures, en l'église St-Hilaire, un obit chanté à l'intention des enfants d'Halluin morts pour la Patrie. Cet obit, célébré sur l'initiative de la Société des anciens sous-officiers et caporaux, avait attiré une foule compacte : la société entière y assistait. C'est M. l'abbé Timmermann, vicaire de la paroisse, qui officiait.

MOUVAUX

LE MOUVEMENT MENSUEL DE L'ETAT-CIVIL. — Durant le mois de mai qui vient de s'écouler, il a été enregistré à l'état-civil 17 naissances dont une illégitime, 14 décès. Neuf mariages ont été célébrés.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche prochain, la Caisse d'épargne sera fermée à l'occasion de la Fête-Dieu.

MARCQ-EN-BARŒUL

POUR LA FAMILLE STEYART. — M. Gustave Debuchy, maire de Marcq, vient de prendre l'initiative d'une souscription au profit de la famille Steyart que l'incendie de samedi a plongée dans la misère. MM. E. Flouret et E. Hourez ont bien voulu se charger de recueillir les dons. Nous sommes persuadés que les habitants tiendront à assister la famille Steyart si digne de commisération.

BONDUES

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX. — On nous prie de rappeler que les opérations du recensement des chevaux, mules et mulets aura lieu dans cette commune, samedi prochain à une heure de l'après-midi.

LINSELLES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Linselles tiendra sa seconde réunion de la session de mai, vendredi prochain, à cinq heures. Voici les questions portées à l'ordre du jour : 1. Budget du service vicinal pour 1902. — 2. Budget additionnel de la commune pour 1901. — 3. Budget primitif de la commune pour 1902. — 4. Demande de dispense à titre de soutien de famille par un réserviste. — 5. Question diverses.

BOUSBECQUE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Bousbecque s'est réuni sous la présidence de M. Jean Dalle, maire. Quinze conseillers étaient présents à la séance. Absents : MM. Catteau, Hasbroucq, Gadenne, Crop et Housez. M. Lecomte est nommé secrétaire pour la session. Le Conseil approuve successivement : le budget des chemins vicinaux pour 1902, s'élevant à 10.950 francs, en recettes et en dépenses ; les comptes de gestion présentés par M. Rabier, receveur de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance, pour l'année 1900 ; les budgets additionnels et primitifs pour 1902, de ces établissements ; les comptes et budgets de la Fabrique de l'Eglise.

M. Antoine Dalle-Leroux, adjoint, donne communication du compte de gestion de l'année 1900, présenté par M. le Maire. Les recettes se sont élevées à 50.535 fr. 10 et les dépenses à 48.633 fr. 45, d'où un excédent de recettes de 1.901 fr. 65. Le reliquat de l'année 1899 était de 1.518 fr. 49, le reliquat définitif de l'année 1900 est de 3.420 fr. 14. Le Conseil approuve ce compte.

Le budget additionnel de 1901 se balance par 4.145 fr. 34 en recettes, et en dépenses. Le Conseil procède ensuite à l'établissement du budget primitif pour 1902 ; les recettes et les dépenses s'élèvent à 42.896 fr. .. Le Conseil émet à ce sujet le vœu que la commune soit autorisée à s'imposer en 1902, au principal des quatre contributions, de 92 c. 8 produisant une somme de 22.021 fr. 71. Puis il approuve un état de cotes irrécouvrables et la liste des jeunes gens dispensés de la taxe militaire et ensuite, autorise M. le Maire à contracter de nouveau la police d'assurance sur les édifices communaux.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Nous rappelons que le recensement des chevaux, mules et mulets susceptibles d'être requis en cas de mobilisation, se fera à Bousbecque mercredi prochain, à neuf heures du matin.

ÉPHÉMÉRIDES TOURQUENNOISES

—1597. — Maître Antoine Gawlez, pasteur de Tourcoing, et MM. Wuillaume Equinet et Bafin Maston, maîtres pauvriseurs de l'hôpital louent, pour le plus grand bien et le profit dudit hôpital, à Gilles Tiberghien, par bail de 100 ans et un jour, toute une pièce de terre à labour de 6 cens de terre, moyennant 3 sols de deniers à Dieu, une razière de blé de don gratuit audit hôpital, et pour le principal du loyer, la somme de 24 livres par an. — — —

LILLE

LE DRAME DE CANTELEU. — LES FUNERAILLES DES DERNIERES VICTIMES. — UN INCIDENT. — On aurait été bien étonné si les socialistes n'avaient cherché à exploiter, dans un intérêt facile à comprendre, l'épouvantable drame de Canteleu qui a amené la mort d'une malheureuse femme et de trois de ses enfants.

Quoique le pauvre père n'ait jamais manifesté ses sentiments de libre-penseur, il ne fut pas difficile, dans l'état d'esprit où il se trouvait, de l'amener à faire enterrer ses enfants et sa femme sans le secours de la religion.

C'est ainsi que samedi, contrairement à ce que nous avons dit par une erreur involontaire, partagée, du reste, par un de nos confrères, l'enterrement des deux petits garçons, dont les cadavres avaient été les premiers retrouvés, fut purement civil.

Les funérailles de Mme Dhondt et de sa fille Victoria devaient avoir lieu aussi civilement, lundi, à onze heures. Or, quand un certain nombre d'adhérents de la « Libre pensée socialiste » arrivèrent à la morgue de Lille, ils apprirent que les corps des deux dernières victimes n'avaient point été transportées en cet endroit et que l'inhumation avait été faite directement à Lambersart, localité où les cadavres avaient été retrouvés, par les soins de l'administration municipale de cette commune. On peut juger de la fureur des libres-penseur qui voyaient ainsi s'échapper l'occasion pour eux de se livrer à une manifestation plus ou moins retentissante.

LA QUESTION DES AUMONIERS DES HOSPICES. — Dans un de ses derniers numéros, le « Progrès du Nord » déclarant que sur la proposition de M. Danchin, la commission des Hospices avait rétabli le traitement des aumôniers dans les hospices et voté des félicitations à l'archevêque de Cambrai, qui aurait « réclamé » le maintien de ce traitement.

Cette information est complètement erronée. La commission n'a pas rétabli le traitement des aumôniers puisque ce traitement n'a pas été supprimé et elle n'a pas voté de félicitations à l'archevêque de Cambrai. L'intention de la commission est si éloignée de supprimer les traitements des aumôniers que dans sa dernière séance, elle s'est énergiquement prononcée contre cette suppression, de même qu'elle avait rejeté les propositions de M. Debierre relatives à la suppression des aumôniers dans une séance précédente. En tous cas, la majorité de la commission estimait qu'il y avait lieu de maintenir les crédits. Une motion de M. Danchin dans ce sens a été votée par 4 voix contre 2, celles de MM. Debierre et Ploiaine.

L'EXCLUSION DE M. DELESALLE DU PARTI OUVRIER. — L'exclusion de M. Delesalle du parti ouvrier est actuellement, paraît-il, un fait accompli. Ce serait jeudi soir que cette décision aurait été prise, sans que l'adjoint au maire de Lille ait été appelé à fournir la moindre explication.

Etant données les déclarations de M. Delesalle, on considère comme certaine sa démission d'adjoint au maire de Lille, et on doit ajouter que cette détermination ne sera pas sans jeter quelque perturbation dans l'étude des questions importantes qui étaient à l'ordre du jour, entre autres l'emprunt et la suppression des octrois.

DRAMATIQUE SUICIDE D'UNE BONNE. — Lundi, vers onze heures du matin, on a retrouvé, dans le canal de la Haute-Deûle, près du Pont du Ramponeau, le cadavre d'une femme paraissant âgée d'une quarantaine d'années et qui portait au cou deux blessures faites au moyen d'un instrument tranchant.

Le cadavre fut bien vite reconnu ; c'était celui d'une bonne, Marie Cauchy, âgée de 42 ans, occupée au service de M. Huart, cafetier, rue de la Vieille-Comédie.

M. Quentier, commissaire de police, a fait une perquisition au domicile de la bonne. Il a découvert deux couteaux ensanglantés ; sur un meuble il aperçut un billet sur lequel était écrit cette phrase : « Je me donne la mort parce que je ne puis pas résister plus longtemps à toutes mes souffrances, et le linge qui se trouve sur mon lit doit servir à me couvrir pour me mettre dans le trou. »

MARIAGE. — Lundi matin a été célébré, à onze heures et demie, en l'église de La Madeleine-lez-Lille, le mariage de notre confrère Jean Goze, rédacteur à la « Croix du Nord », avec Mlle Marie Ignaes.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille COCHETEUX-AGACHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste-Omer COCHETEUX, ancien teinturier-apprêteur, décédé à Croix, le 2 juin 1901, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 5 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 6 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre, à Croix, sa paroisse, d'où son corps sera transporté en l'église de Wasquehal, où aura lieu l'absoute suivie d'une offrande, à 11 h. 1/2, et de là être conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé. — L'assemblée à la maison mortuaire, 20, rue de Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille TENEUL-LIBERT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Gustave-Hector TENEUL, décédé à Roubaix, le 3 juin 1901, dans sa 35e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 5 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées, le mardi 4, à six heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 25, à huit heures trois quarts.

Les amis et connaissances de la famille DE GANDT-DELPUTTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Ovide-Frédéric DE GANDT, veuf de Dame Marie DELPUTTE, décédé à Dottignies, le 1er juin 1901, dans sa 62e année, muni des secours de la Religion, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 5 courant, à dix heures, en l'église de Dottignies. — Les Vigiles seront chantées le mardi 4, à cinq heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Cimetière, à neuf heures trois quarts.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 5 juin 1901, à dix heures, pour le repos de l'âme de Madame Veuve Adrien DESTIEUX, née Sophie RENAUX, décédée à Roubaix, le 5 mai 1901, dans sa 58e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Grand théâtre. — Dimanche 16 juin prochain, la tournée Brasseur viendra donner la « Petite Fonctionnaire », comédie en trois actes de M. Alfred Capus et « Vive l'armée », une comédie de M. Pierre Wolf.

M. Brasseur jouera dans les deux comédies ; il sera accompagné par des artistes des grands théâtres parisiens.

TOURCOING. — Les concerts publics. — La Société Nationale des Orphéonistes « Crick-Sicks » donnera, dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, le jeudi 6 juin 1901, à huit heures et demie du soir, un concert dont suit le programme : 1. « Les Saisons », chœur par les « Crick-Sicks ». Boulanger. — 2. « Invocation » (A. Duhamel), B « Barcarolle » (Messe), par M. Vermeil. — 3. A Mandoline-Polka (Mezza-Capo), B « Gemito appassionato-Elégie » (Graziani-Walter), par le « Mando-Club » de Tourcoing. — 4. Chansonnette, par M. César Segard. — 5. Air du « Carillonneur de Bruges » (Grisar), par M. J. Carpentier. — 6. « Les Maîtres Chanteurs » (Limnander), par M. A. Janssens. — 7. A « Cavaleria-rusticana », cavatine (Mascagni), B « La belle Angevine », valse (E. Patierno), par le « Mando-Club ». — 8. Scène bouffe par MM. C. Segard et Ch. Delancre. — 9. « Les Proscrits » (Gevaert), grande scène chorale par les « Crick-Sicks ».

TOURCOING. — Place de la République, grand et célèbre théâtre mécanique MORIEUX DE PARIS. — Pour neuf jours seulement (début dimanche 9 juin), clôture irrévocable lundi 17 juin. — Tous les soirs, à huit heures et demie, grande représentation. Jeudi et dimanche, matinée à trois heures et demie. Nouveau. Exposition de Paris, guerre anglo-boer.

LILLE. — Concert de l' « Harmonie des Jeunes Aveugles de Ronchin ». — Nous rappelons que c'est le jeudi 6 juin, à huit heures et demie, que les Jeunes Aveugles donneront leur concert annuel dans la salle du Conservatoire. On pourra se procurer des cachets à l'entrée de la salle, et chez MM. François, boulevard de la Liberté, à Lille, et Quarré, Grande-Place.

NORD

UN ACCIDENT MORTEL A MARQUETTE. — Lundi matin, vers dix heures, la petite fille du concierge de l'amidonnerie Verley, à Marquette, Marie-Jeanne Lièvin, se trouvait sous la grand'porte de l'établissement au moment où entrait un chariot chargé. L'une des roues du véhicule heurta un pilastre, qui soutenait un lourd bloc de maçonnerie. Cette maçonnerie s'effondra, ensevelissant la petite fille. Quand on put la retirer du dessous des décombres, la pauvre fillette qui était âgée de 2 ans 1/2 avait cessé de vivre.

LE CINQ-MATS « FRANCE ». — La maison A. D. Bordes, de Dunkerque, a reçu le cablogramme suivant : « Montevideo, 2 juin. — Le capitaine du « Josepha » vit « France » naviguant le 10 mai. Il la vit de nouveau le 13 mai, après un ouragan ; elle avait de la gîte et hissé ses signaux pour demander assistance. Trois embarcations seulement restaient à bord. Il s'approcha le plus possible et trouva le navire abandonné sans avaries. On lut le nom de « France, Dunkerque ».

NECROLOGIE. — On nous annonce la mort de M. Pierre Thellier, fils de M. Thellier-Malles, conseiller d'arrondissement, officier du mérite agricole, maire de Rombies.

PLAQUES, PELLICULES Papiers Photographiques **JOUGLA**

L'ÉTERNELLE BEAUTÉ

L'élégance et la beauté se complètent pour former la distinction suprême. Sans élégance, pas de beauté. Sans beauté, peut-on aspirer à l'élégance! Combien ont vu finir cette beauté tant regrettée, et qu'il eût été cependant si facile de garder, d'éterniser même!

Les fines lignes du profil, la fraîcheur et la délicatesse du visage, l'harmonie générale des formes ont une relation intime avec la constitution des tissus eux-mêmes. Il n'est pas besoin d'être grand docteur pour comprendre que certaines manifestations extérieures, le gonflement des paupières, l'embonpoint précoce, les déformations de la taille, les rides tant redoutées, ont leur origine dans l'altération des tissus sous-jacents.

Nous sommes certains d'être compris de tout le monde quand nous poserons en principe que ce sont ces tissus qu'il faut surveiller de près et d'une manière incessante.

Un exemple entre tous : Un matin, votre miroir vous révèle un léger sillon. Ce sillon, si vous n'y portez vite remède, va devenir une ride. Cette ride s'augmentera d'une autre, et d'autres encore! Vous pourrez vous évertuer en vain à la faire disparaître par l'application de cosmétiques quelconques. La ride résistera, parce que ce n'est pas elle qu'il faut soigner. Ce qu'il faut soigner, rajeunir, raffermir, c'est le tissu.

C'est ce qu'a si bien compris un éminent physicien, M. L. MERIGOT, quand il a conçu son *Rouleau Electro-Masseur*, qui traite le tissu par le *massage, combiné à l'électricité*.

Il suffit de tenir à la main ce charmant appareil, de le promener sur le visage ou sur les paupières, s'il s'agit de rides ou d'altération quelconque de la face, ou sur la taille et les hanches, s'il s'agit d'embonpoint. Par ce procédé, M. L. Mérigot a obtenu, en moins de deux mois, la disparition complète de rides déjà anciennes et des amincissements de tour de taille de 10 à 12 centimètres.

Le *Rouleau Electro-Masseur* est donc le véritable sauveur des tissus, le conservateur et le régénérateur de la jeunesse. Qui eût dit que la science en arriverait un jour à résoudre ce captivant problème de l'éternelle beauté!

N.-B. En s'adressant de notre part à M. L. MERIGOT, 14, rue du Helder, à Paris, on recevra gratuitement et sous pli fermé une brochure détaillée concernant le Rouleau Electro-Masseur. 87064

VERS

Expulsion certaine et rapide sans danger de tous les **VERS INTESTINAUX** par le **Rouleau Vermifuge Barbry**, composé de plantes choisies, d'une efficacité étonnante. Prix du rouleau : **0.50 cent.** chez **M. Jules BARBRY**, herboriste-botaniste, **11, rue du Bois, 11, Roubaix.** (Fermé dimanches et fêtes).

Chez le même, expulsion en 2 heures du **Tœnia** ou **Ver solitaire**, par ses **plantes tœniafuges**; aucune indisposition à craindre; succès assuré. On paie après avoir laissé la tête du ver. **Prix du paquet 3 fr.**

CONVALESCENTS, travailleurs, cyclistes, chasseurs, touristes, penseurs, voulez-vous recouvrer vos forces épuisées par la maladie, le travail ou les excès, résister aux fatigues les plus rudes, combattre l'essoufflement, rendre l'activité à votre cerveau affaibli? Usez du Glycéro-Kola ou du Glycéro-Arsénié Henry Mure. Notice gratis.

Un flacon, 4 fr. 50 ; deux flacons, 8 francs. Dépôt : **Pharmacie Couvreur, rue Neuve, Roubaix.** 83614

BELGIQUE

LA REMISE DES GRANDES MANŒUVRES. — Les manœuvres de division, qui devaient avoir lieu ces jours-ci pendant la tenue du camp d'Arlon, ont été contremandées pour divers motifs et remplacées par de simples manœuvres de régiment. Une des causes de cette remise paraît être l'état de santé du prince Albert de Belgique qui, bien que n'inspirant aucune inquiétude, ne lui eût pas permis de prendre part maintenant aux manœuvres.

M. DEFUISSEAUX. — Un journal annonce que l'état de M. A. Defuisseaux s'est amélioré.

ANVERS

L'AFFAIRE DE BURGHT. — L'état de M. Keller, le sous-directeur de la fabrique de guano à Burght, s'est sensiblement aggravé. Le parquet de Termonde a fini par consentir au transport du blessé à Anvers. Certaines précautions avaient été prises pour éviter des troubles. La population toutefois est restée tranquille. Keller se trouvant sous mandat d'arrestation, est soumis à une surveillance spéciale et rigoureuse.

— Les funérailles de Van Rooy, l'ouvrier tué lors de l'émeute de vendredi, ont eu lieu lundi matin. Tous les ouvriers grévistes ont escorté la dépouille mortelle de leur camarade. Le député socialiste Terwagne assistait aux funérailles. Plusieurs meetings ont été dispersés par les gendarmes.

ISEGHEM

UNE CENTENAIRE. — Les fêtes organisées en l'honneur du centenaire de Mme Francisca Laridon, ont eu lieu, lundi, à Iseghem. La vénérable femme a été reçue à l'Hôtel de Ville, où l'autorité communale lui a remis une médaille commémorative. Une messe a été ensuite célébrée à son intention ; toute la population d'Iseghem y assistait. Mme Francisca Laridon est originaire de Wynckel-St-Eloi, près de Roulers.

BASTOGNE

L'EGLISE INCENDIEE. — UNE VICTIME. — Pendant la nuit de samedi à dimanche, la foudre est tombée sur l'église de Longchamps (Bastogne), et y a mis le feu. Malgré les efforts des pompiers de Bastogne, l'église a été presque complètement détruite. L'un des sauveteurs, M. S..., père de 10 enfants, a été tué net par la chute d'une grosse ardoise.

FRAMERIES

CHATEAU INCENDIE. — Dimanche après-midi, vers trois heures, par suite, dit-on, d'une explosion de gaz, un incendie s'est déclaré au château de M. Isaac, directeur général des Charbonnages Belges, à Frameries. L'immeuble a été complètement détruit. Au cours du sauvetage, deux personnes furent blessées, les nommés Virgile Musin et Achille Vanhalle. Les blessures heureusement ne sont pas mortelles. Les dégâts, couverts par l'assurance, sont immenses.

OSTENDE

L'EXPOSITION. — Cette exposition qui aura lieu en août et septembre, est organisée sous la haute protection de S. M. le Roi des Belges, et comprend, entre autres, les sections suivantes : Hygiène, Alimentation, Vêtements de villégiature et de bains, Gymnastique, Chasse, Sport, Automobiles, Bicyclettes, Sauvetage, Pêche, Pisciculture. Un emplacement gratuit est réservé aux stations thermales, sanitaires et climatériques, aux établissements balnéaires et thermaux, aux sociétés scientifiques, aux institutions charitables et de prévoyance, aux projets de travaux d'hygiène et d'assainissement, aux journaux et publications diverses, etc.

— A cette occasion, au mois de septembre prochain, au-